Stage en juridiction

Par **ClAlg**, le **12/07/2015** à **23:15**

Bonjour, bonjour !

Je suis actuellement diplômée d'une licence et je poursuis sur un master à la rentrée prochaine. Je souhaiterai effectuer un stage en juridiction mais je dois avouer que je suis totalement perdue quant à la manière de m'y prendre.
La durée de ce stage m'est peu égale. Si bien entendu j'aimerai qu'elle dure aussi longtemps que possible, je veux surtout pouvoir me faire une idée donc si on ne peut me prendre qu'une semaine, je sauterai sur l'occasion. Comment le faire comprendre ?
Je ne sais pas qui contacter (greffier pour un tribunal de commerce? président pour un TGI?) et surtout, je ne sais pas à quel "poste" je peux aspirer. Est-ce que je peux espérer travailler auprès de magistrats ou plutôt de greffier ? Dois-je par ailleurs le préciser ? Dans les deux cas, cela m'intéresse fortement.
Concernant le CV, je suis plutôt habituée à en rédiger concernant des emplois saisonnier pour Kiabi, Leclerc, Sodebo, McDo... Je suppose que cette expérience a peu d'importance pour un stage en juridiction mais du coup, mon CV va se retrouver bien vide.

Voilà, vous avez bien compris, je suis totalement dans le noir et je souhaiterai qu'on m'éclaire un peu sur les démarches à suivre.

En vous remerciant,
Clémence

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés